

LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE : LES EMPREINTES GRECQUES ET ROMAINES

HIS 1.1



II – L'Empire romain méditerranéen

1 – De la République à l'Empire

« Les consuls sont maîtres des affaires publiques. Tous les autres magistrats, à l'exception des tribuns, leur sont soumis et leur obéissent [...]. Sur tout ce qui regarde la guerre, ils ont une autorité presque souveraine [...].

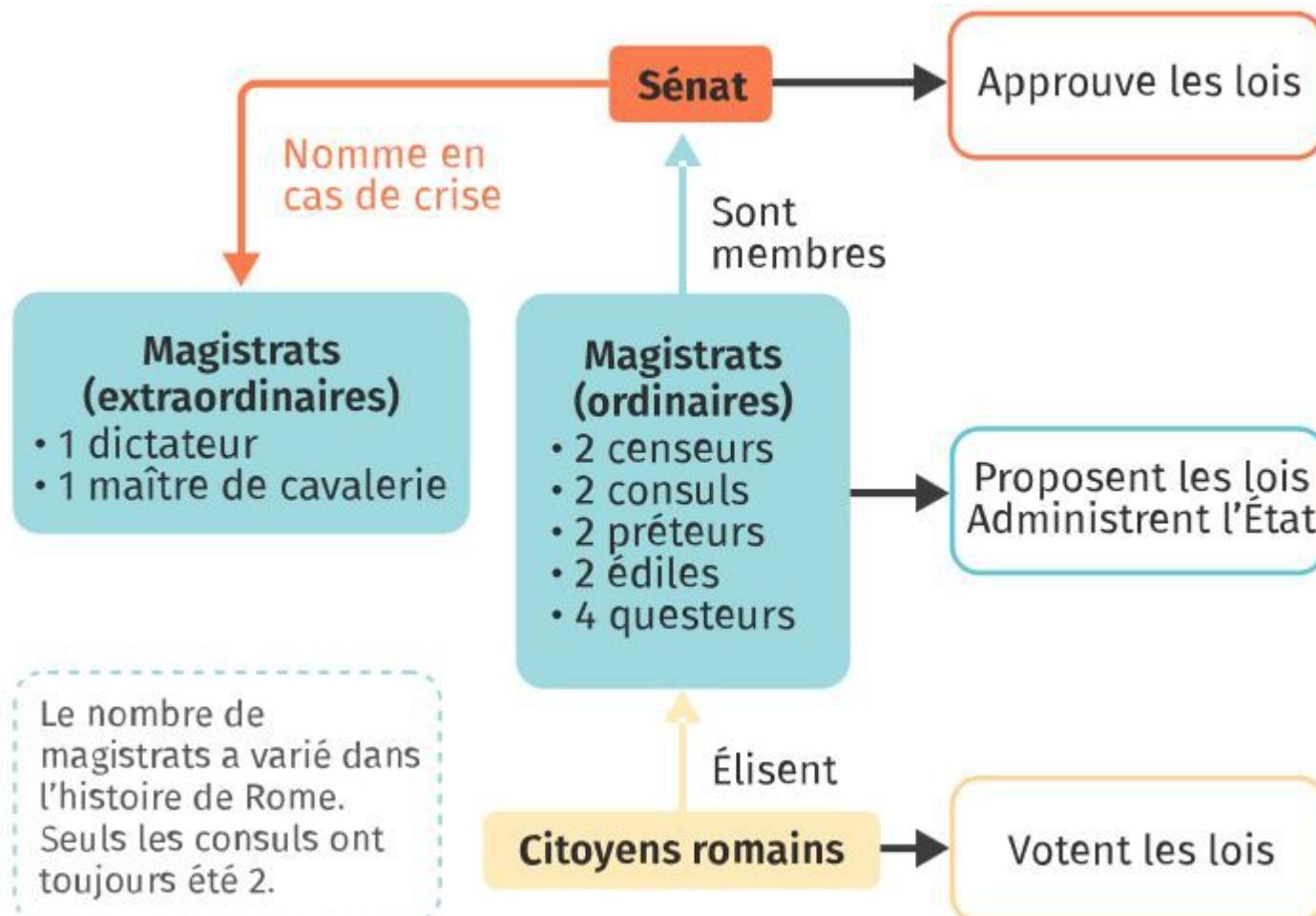
Les droits du Sénat sont premièrement d'être maîtres des deniers publics : rien n'entre dans le trésor, rien n'en sort que par ses ordres [...]. C'est aussi lui qui envoie les ambassadeurs hors d'Italie, ou pour réconcilier les puissances entre elles ou pour faire des remontrances, ou pour ordonner, ou pour entreprendre ou pour déclarer la guerre. Il donne audience aux ambassadeurs qui viennent à Rome [...].

Cependant le peuple (réuni en comices) a sa part, et une part considérable dans le gouvernement [...]. Il a seul le droit de condamner à mort [...]. Le peuple donne aussi les magistratures à ceux qui le méritent. C'est enfin lui qui adopte et rejette les lois comme il lui plaît ; et, ce qui est important, on le consulte sur la paix, ou sur la guerre. »

Polybe, *Histoire*, Livre VI ; II^e siècle avant J.-C.

II – L'Empire romain méditerranéen

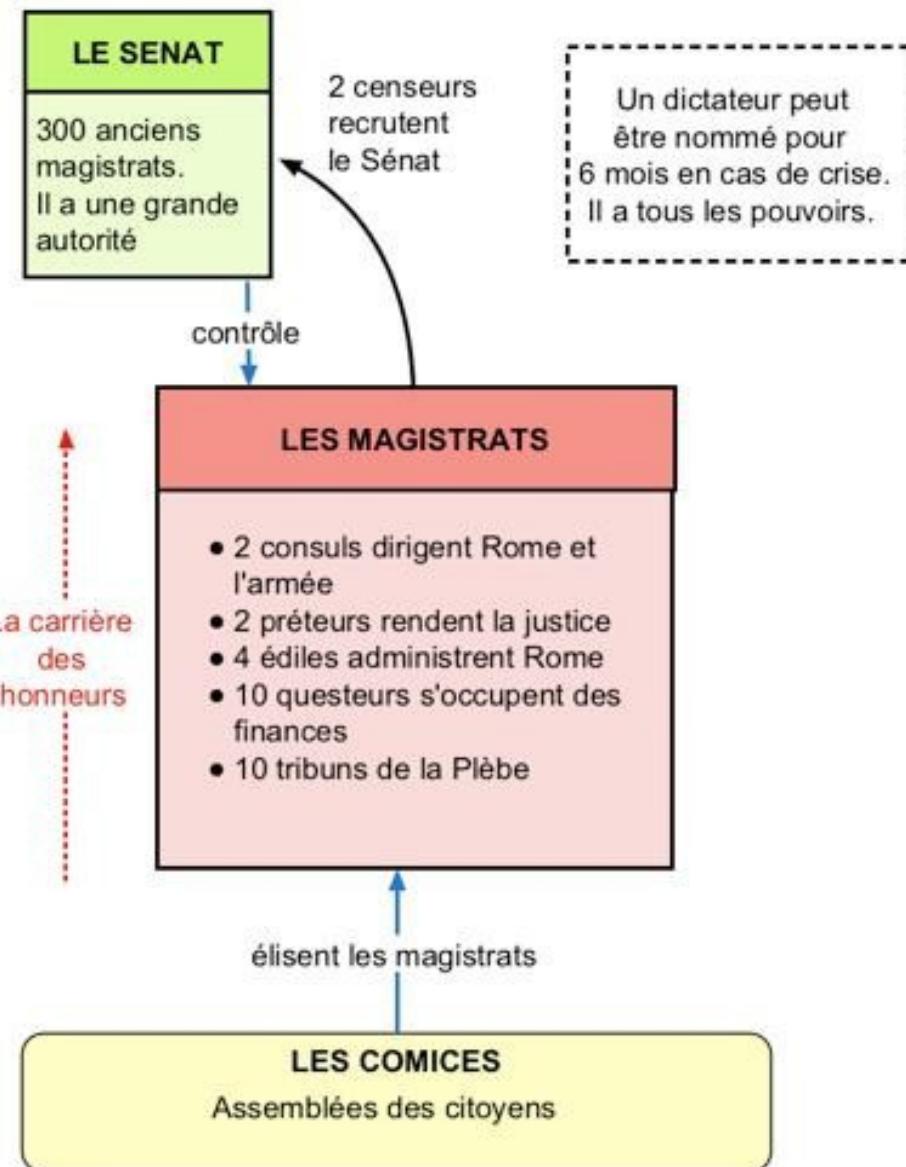
1 – De la République à l'Empire



II – L'Empire romain méd

1 – De la République à l'E

L'organisation de la République



II – L'Empire romain méditerranéen

1 – De la République à l'Empire



II – L'Empire romain méditerranéen

1 – De la République à l'Empire



5

Le vote aux comices

(les assemblées de citoyens de Rome)

(Denier de 112 avant J.-C., BNF, Paris.)

Cette pièce représente une scène de vote dans l'enceinte des comices.

II – L'Empire romain méditerranéen

1 – De la République à l'Empire



II – L'Empire romain méditerranéen

1 – De la République à l'Empire

Parler de l'empire romain c'est décrire un ensemble de territoires, groupés autour de la Méditerranée et réunis sous la direction d'un même pouvoir politique, celui de Rome. p 17

Le régime impérial n'a pas créé l'empire. Ce dernier existe, territorialement quand Auguste arrive au pouvoir. Il est déjà d'une grande étendue. p 45

Les empires occidentaux de Rome à Berlin,
dir. J Tulard, PUF 1997

II – L'Empire romain méditerranéen

1 – De la République à l'Empire

5 La victoire de Jules César à Alésia

César évoque les derniers combats des Gaulois assiégés à Alésia.

« [...] Soixante-quatorze enseignes militaires sont rapportées à César ; d'un si grand nombre d'hommes, bien peu rentrent au camp sans bles-
sure. Les assiégés, apercevant du haut de leurs murs la fuite des leurs et le carnage qu'on en fait, désespèrent de leur salut, et retirent leurs troupes de l'attaque de nos retranchements¹. [...] »

Le lendemain, Vercingétorix convoque l'assemblée, et dit : « Qu'il n'a pas entrepris cette guerre pour ses intérêts personnels, mais pour la défense de la liberté commune ; que, puisqu'il fallait céder à la fortune, il s'offrait à ses compatriotes, leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. » On envoie à ce sujet des députés à César. [...] Vercingétorix est mis en son pouvoir ; les armes sont jetées à ses pieds. À l'exception des Éduens et des Arvernes, dont il voulait se servir pour tâcher de regagner ces peuples, le reste des prisonniers est distribué par tête à chaque soldat, à titre de butin ».

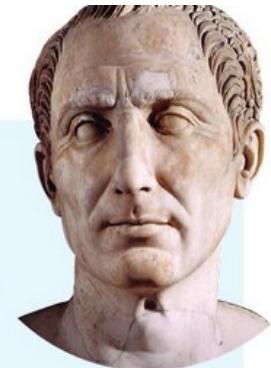
Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, 88-89,
entre 57 et 43 avant J.-C.

1. César avait fait construire des fortifications autour d'Alésia.

6 BIOGRAPHIE

Jules César (101-44 avant J.-C.)

Fils d'une grande famille de Rome, il devient consul en 59 avant J.-C. À sa sortie de charge, il obtient le gouvernement de la Gaule cisalpine et de la Narbonnaise, deux provinces romaines. Il fait en quelques années la conquête de la totalité de la Gaule (58-50 avant J.-C.). En 49 avant J.-C., après sa victoire, il franchit le Rubicon, rivière qui sépare la Gaule cisalpine de l'Italie, et il marche sur Rome. Il écrase les troupes de son rival Pompée et se fait octroyer de 48 à 44 avant J.-C. les pouvoirs civils, militaires et religieux par le sénat dont le titre de dictateur en 45 avant J.-C. Mais le 15 mars 44, il est assassiné par des sénateurs républicains qui craignent le retour de la royauté.



Les conquêtes ont-elles affaibli la République ?